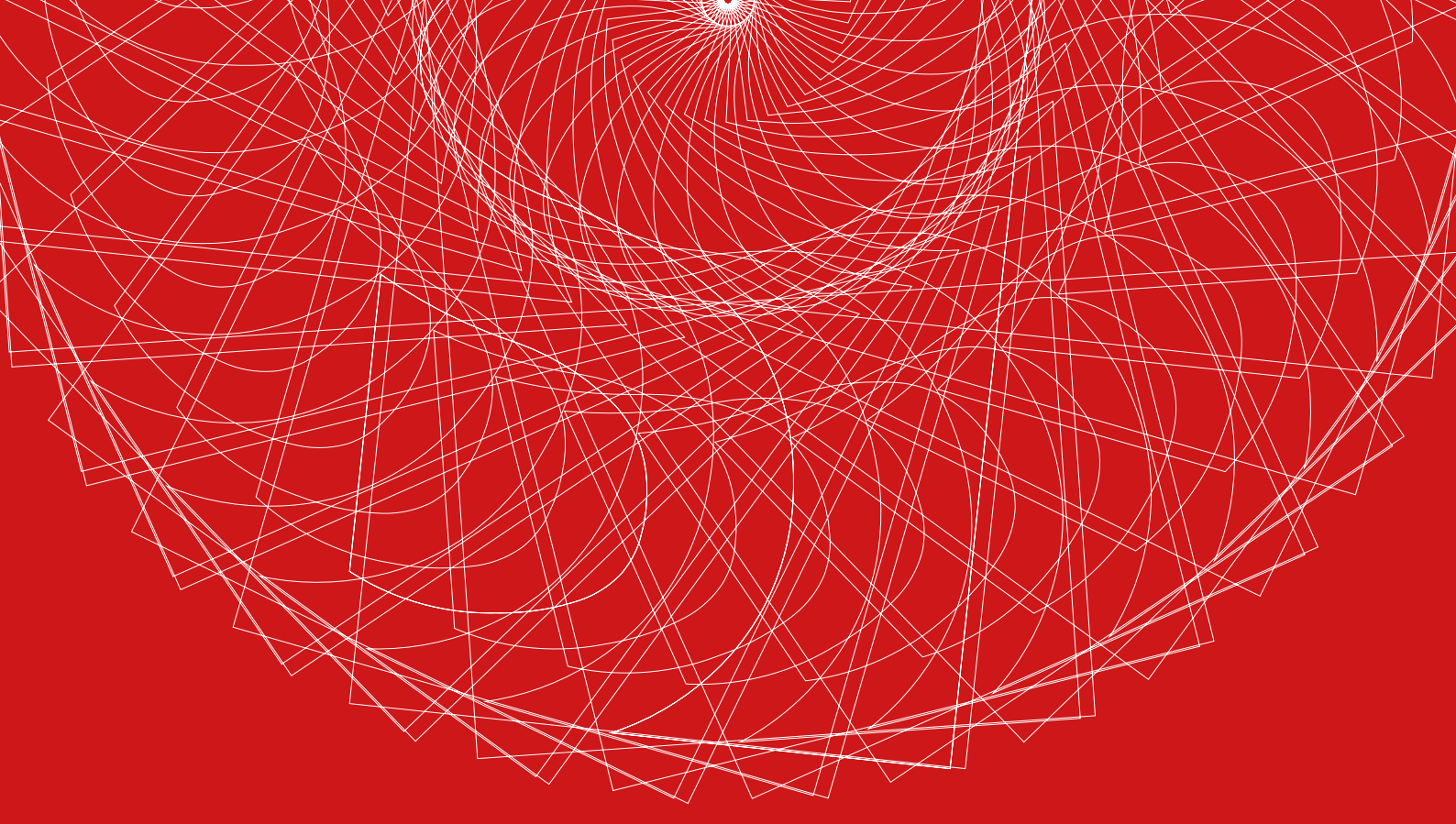




Carrefour
addiction 

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024

	LES EQUIPES	LES COMITES
CARREFOUR ADDICTIONS	Xavier Magnenat Administrateur Juliette Snakkers Communication Giannina Castillo Gestion des stands Aurélia Ouzilou Andrea Chezzi Responsables de stands Océane Schaub Yohan Hausmann Léa Esreb Secrétaires	Jean-Luc Forni Présidence Cristina Atallah Vice-présidence Uzma Khamis Vannini (présidente RNVP sortante) Patricia Truchot Claudia Carnino-Ilutovich Vice-présidente sortante Claude-Alain Frachet Trésorerie Le collège de direction est membre avec voix consultative
FEGPAC	Christian Wilhelm Directeur, chargé de projets Matilda Bianchetti Natasha Iacovello-Frederic Martino Guzzardo Chargé-es de projets	Claudia Carnino-Ilutovich Présidence (présidente sortante) Cristina Atallah Présidence Claude-Alain Frachet Trésorerie Daniel Alhadeff Alain Charpillot Olivier Desrichard Dr Thierry Favrod-Coune Laurence Fehlmann Rielle Fabienne Grondin-Giletti Dr Paul Jennings Laurent Szczesniak Sylvain Thévoz Dr Ramiro Valdez
CIPRET Association APRET	Dr Jean-Paul Humair Directeur, chargé de projets (jusqu'en février) Evelyne Laszlo Directrice, chargée de projets Lauriane Wenig Barbara Ducry Chargées de projets, Tabacologues	Jean-Luc Forni Présidence Michel Jeanneret Vice-présidence Claude-Alain Frachet Trésorerie Jennifer Conti Derek Christie Pascal Diethelm Adrian Griffiths Ineke Keizer Maria Esther Oberson Dr Jean-Paul Humair (à partir de mars 2024) Dr Yves Beyeler Président d'honneur Philippe Battiaz Membre d'honneur
RNVP	Isabelle Chatelain Directrice, chargée de projets Natacha Cattin Matilda Bianchetti Chargées de projets	Uzma Khamis Vannini Présidence (présidente sortante) Patricia Truchot Présidence Claude-Alain Frachet Trésorerie Ana Braciela Cédric d'Epagnier Ghislaine de Marsano Niels Weber

Sommaire

Carrefour addictionS	p. 4
FEGPAC :	
Prévention des problèmes d'alcool et de cannabis	p. 10
CIPRET :	
Prévention du tabagisme	p. 15
RNVP :	
Prévention du jeu excessif	p. 19
Références	p. 23
États financiers	p. 24
Remerciements	p. 28

Carrefour addictionS

Au moment d'écrire ces quelques lignes, le Panorama suisse des addictions livre des constats et des données qui méritent d'être rappelés notamment pour les domaines d'activités qui concernent Carrefour addictionS.

Consommation d'alcool : même si l'on constate une consommation stationnaire, ainsi qu'une baisse de la consommation quotidienne, 12% de la population des 15 ans et plus boit plus de la moitié de tout l'alcool consommé dans notre pays.

Consommation de nicotine : l'augmentation chez les jeunes est due au large succès des cigarettes électroniques à usage unique.

Jeux de hasard et d'argent : en 2022, 4,3% des personnes de 15 ans et plus en sont des joueur-euses problématiques.

Les industries qui sont à la source de ces addictions génèrent des milliards, dont seulement 30 à 40 millions sont redirigés vers la prévention. Elles s'opposent aussi à des mesures fortes pour protéger les utilisateur-ices potentiel-les ou pour limiter l'utilisation abusive des produits ou systèmes engendrant une ou plusieurs addictions.

Il faut aussi se souvenir que les addictions coûtent près de 8 milliards à la société à cause des maladies, des accidents, des violences, mais aussi des pertes de productivité.

Face à cette réalité, les offices fédéraux de la santé ou de la statistique sont contraints de réaliser des économies pour rétablir l'équilibre financier de notre pays. Cette diminution des moyens à disposition pourrait avoir des effets délétères sur les mesures préventives à développer et à cibler ces prochaines années ainsi que sur la récolte des données nécessaires.

A Genève, la prévention ainsi que la promotion de la santé restent un axe stratégique fort et essentiel de l'Office cantonal de la santé. Le Conseiller d'Etat Pierre Maudet nous l'a réaffirmé lors de sa récente visite dans nos locaux en automne dernier. Cette rencontre nous a permis

de présenter notre large programme d'interventions dans nos différents domaines. Nous avons partagé une vision commune des enjeux de prévention dans notre canton qui s'est concrétisé par la reconduction d'un contrat de prestations renforcé entre Carrefour addictionS et l'Office cantonal de la santé pour ces prochaines années. Il faut aussi noter le développement de notre collaboration en matière de prévention dans les classes du secondaire avec le DIP.

Dans mon précédent billet de 2023, j'insistais sur la transversalité qui devient toujours plus forte entre nos trois associations, dans nos prestations au service de la population de notre canton. Les délégués des trois associations formant Carrefour addictionS ont d'ailleurs scellé cette évolution de nos pratiques en décidant de transférer les contrats de travail actuels et futurs des collaboratrices et collaborateurs de chaque entité sous la bannière de la faitière Carrefour addictionS.

Nos différents comités ont aussi été largement sollicités, et je tiens à les remercier de leur disponibilité, de leurs conseils avisés et de leur soutien sans faille aux missions confiées à nos équipes.

La FEGPAC et RNVP ont accueilli deux nouvelles présidentes : Cristina Atallah pour la première, et Patricia Truchot pour la seconde. Nous leur souhaitons beaucoup de succès dans leurs missions. Claudia Carnino Ilutovich a quitté la présidence de la FEGPAC, et Uzma Khamis Vannini celle de RNVP. Qu'elles soient chaleureusement remerciées de leur dévouement sans faille, durant ces longues années au service de nos deux associations.

Un grand merci aussi à notre comité de direction qui a joué avec brio son rôle de chef d'orchestre entouré d'équipes dynamiques et motivées.

Merci aux autorités, à l'Office cantonal de la santé et au président du DSM de leur soutien et de leur confiance.

Jean-Luc Forni, président de Carrefour addictionS

Un nouveau contrat de prestations finalisé !

L'année 2024 marque une étape clé pour Carrefour addictionS avec l'établissement d'un nouveau contrat de prestations. Harmonisées entre les trois associations, ces prestations visent à proposer des entretiens à bas seuil pour les personnes concernées, qu'elles soient jeunes ou adultes. L'association s'affirme ainsi comme un acteur central de l'intervention précoce, offrant un soutien aux consommatrices et consommateurs souhaitant faire le point sur leur consommation, regagner du contrôle, réduire les risques et les dommages associés, ou envisager un arrêt.

Bien que nos prestations soient alignées, chaque association conserve son expertise spécifique en fonction du type de consommation et du public cible. Nos stratégies de communication seront adaptées aux différents profils de consommateur-trices, avec une gamme d'outils diversifiés, notamment à travers les programmes Mes Choix Alcool, Mes Choix Cannabis, Jeu me questionne et l'Espace Jeune Consommateur.

Un accent particulier sera mis sur l'implication des multiplicateurs et multiplicatrices. L'intégration de la prévention dans les lieux de vente, comme cela a été initié avec la cannabinothèque, sera ainsi explorée dans les Vape Shops et lors de diverses manifestations.

Enfin, le DIP renforcera son partenariat avec nos trois associations, avec pour ambition de s'appuyer sur nos expériences réussies tout en diversifiant nos publics et partenaires. Ce développement représente un enjeu stratégique majeur, conjuguant défis et opportunités pour l'avenir.

Collaboration avec l'AMGe

Dans le cadre de sa journée annuelle d'information 2024, l'AMGe (Association des Médecins Genevois) a mis à l'honneur Carrefour addictionS dans son programme. Un stand d'information et de sensibilisation destiné au grand public a également été animé sur la Plaine de Plainpalais par une équipe de Carrefour addictionS ainsi que des cardiologues, en présence d'une délégation de l'AMGe, du président ainsi que des directrices et directeurs des associations de Carrefour addictionS.

Une soirée d'information sur la thématique des addictions en médecine de premier recours, destinée aux membres de l'AMGe, a permis de renforcer la visibilité de Carrefour addictionS et de ses prestations auprès des professionnel·les.

Enfin, La Lettre, journal d'information de l'AMGe, a ouvert ses pages à Carrefour addictionS à travers la publication de trois articles :

- Un article mettant en avant la prévention, co-écrit par les trois associations.
- L'utilité d'une intervention précoce et l'identification d'un problème avant l'addiction de C. Wilhelm.

- Addiction : la nécessité de bien orienter son patient ou sa patiente dans un réseau de soins de E. Laszlo.

Stands dans les manifestations

En 2024, Carrefour addictionS a déployé ses équipes lors de grands éléments tels que la Fanzone de l'EURO 2024, la fête des vendanges de Russin, Genève Genève ainsi que de nombreuses manifestations de taille plus petite. Au total, nos équipes ont été sur le terrain pour 75 manifestations différentes. À chaque fois, un Concept de Prévention et Réduction des Risques (CPRR lié au RRDBHD) ou une convention ont établi les mesures de prévention portées par l'organisateur de la manifestation.

Entre la gestion des CPRR, le coordination des interventions, les responsables des équipes de terrain ainsi que les intervenant-es des stands, l'ensemble de l'équipe a démontré un investissement sans faille à chaque étape et tout le long de l'année. C'est une communauté soudée qui se construit autour de la prévention.

Cette année a également été l'occasion de créer et tester des nouveaux messages de prévention qui se présentent sous forme de vidéos pour les festivals ou pour les manifestations. A cela s'ajoute un chantier important que l'association a ouvert pour continuer à garantir une bonne formation de base pour les nouvelles et les nouveaux intervenant-es sur les stands. Le développement d'outils se poursuit pour réaliser de la prévention et de la réduction des risques de qualité.

Campagne multithématique : Semaine de la santé mentale

À l'occasion de la Semaine de la santé mentale, qui a eu lieu du 5 au 13 octobre 2024, Carrefour addictionS a lancé une campagne de sensibilisation axée sur le lien entre la santé mentale et les habitudes de consommation.



La campagne s'est déployée à travers plusieurs canaux afin de toucher un large public. Trois trams ont été habillés, un spot était diffusé au cinéma et une campagne digitale sur les réseaux sociaux incitait la population à effectuer un test d'auto-évaluation. Ce test permettait à chacun et chacune de réfléchir à sa consommation – qu'il s'agisse de tabac, d'alcool ou de jeux d'argent – ainsi qu'à sa motivation à changer, tout en évaluant son niveau de stress et son bien-être psychologique.

Enfin et surtout, deux stands ont été installés en ville de Genève, où des fleurs ont été distribuées, portant un message simple, mais fort : « Prenons soin de nous ». De nombreux moments d'échanges avec les passant-es ont permis d'ouvrir des discussions sur la santé mentale, l'importance de prendre soin de soi, des autres, et les impacts souvent interconnectés entre consommation et bien-être.

Cette campagne d'octobre, en prolongement de celle de décembre 2023, a permis de mettre en lumière le lien essentiel entre la santé mentale et les comportements de consommation.

47^e Forum addictions : CRACK(que) ! Nos agilités d'aujourd'hui et enjeux pour demain

Carrefour addictionS est avant tout un acteur de la prévention. Ses Forums addictions rassemblent une diversité de regards interprofessionnels et interinstitutionnels autour de thématiques partagées dans le champ des addictions. Mais existe-t-il un réseau structuré dédié spécifiquement à la prévention ? C'est cette réflexion qui a conduit à initier un Forum préventions.

Tout au long de l'année, l'association a travaillé à l'enrichissement du groupe de préparation en intégrant de nouveaux acteurs genevois. Cependant, au moment de publier le programme du premier Forum préventions, une autre manifestation sur la même thématique a été annoncée à Genève, créant un risque de redondance. Ce projet a été reporté à 2025, permettant d'affiner les contenus et de l'adapter pour une meilleure complémentarité avec l'existant.

Pour ce qui est de l'année 2024, elle restera marquée par un unique, mais riche forum, consacré à la problématique du crack. Ce sujet, au croisement de nombreuses réalités sociales, a rassemblé un public particulièrement nombreux, mobilisé par une scène de consommation qui interpelle l'ensemble du réseau sociosanitaire. La consommation de crack est étroitement liée à la précarité extrême, à la désocialisation et au sans-abrisme, des conditions qui exposent les usagers à une grande vulnérabilité sociale. Il aura fallu une à trois années de présence du crack sur le terrain pour que les institutions se fédèrent et structurent une réponse. Aurions-nous pu agir plus rapidement ? La première nécessité a été d'apporter dans la rue des dispositifs de réduction des

risques et un accès aux soins. Mais cela ne suffit pas : l'accompagnement vers des lieux de repos sécurisés, des solutions d'hébergement adaptées et une reconstruction par l'activité sont des leviers indispensables.

Aujourd'hui, le système de prise en charge repose sur une « critérisation » restrictive, qui limite l'accès aux soins pour les personnes en situation de grande vulnérabilité. La problématique du crack oblige à réinterroger nos modèles d'intervention et à dépasser la logique de l'urgence sociale. Le modèle Housing First s'impose comme une piste essentielle : offrir un logement stable en priorité, sans condition préalable d'abstinence, pour permettre aux personnes de se reconstruire.

Dans un article publié sur notre site, Mélanie Pinon (HEdS) apporte un éclairage sur les mécanismes de la précarisation et les défis de sa gestion. Un témoignage poignant décrit la violence et l'isolement liés à la consommation de crack, à travers le parcours d'une conjointe en quête d'un soutien souvent difficile à mobiliser. Cette question essentielle est posée : sommes-nous, en tant que société et institutions, partie prenante de la fabrique de la grande précarité ? Du côté des professionnel·les, les expériences de terrain ont mis en évidence la nécessité d'un accompagnement au plus proche des usagers et usagères, au-delà des murs des structures traditionnelles. L'expérience du Sleep-in au Quai 9, des maraudes médico-sociales, de la pair-aidance (CAPP-HUG), du Passage de l'Armée du Salut et de l'Entracte d'Argos illustre l'importance de dispositifs favorisant des temps de répit et un réseau décroisé.

Face à une problématique qui touche aux fondements mêmes de nos politiques sociales et sanitaires, ce forum a confirmé l'urgence de réponses intégrées, humaines et durables. L'affluence record du public témoigne d'un besoin de réflexion collective et d'actions coordonnées. Loin d'être un aboutissement, cette rencontre marque une étape clé, celle d'un questionnement profond sur nos capacités à anticiper et à agir plus efficacement.

En 2025, le travail sera poursuivi en renforçant nos synergies et en explorant de nouvelles stratégies, pour mieux répondre aux défis qui se posent aujourd'hui et demain.

Discours public, politique et médias

Carrefour addictionS s'implique au croisement de plusieurs enjeux de consommation, de prévention et donc de société. L'association amène une expertise pour celles et ceux qui travaillent au niveau du discours public, comme l'a relevé par M. Maudet lors de sa visite.

La FEGPAC a contribué à la réflexion autour de quatre émissions diffusées sur la RTS (« On en parle », « 36.9° », ainsi qu'une actualité sur un gel dégradant l'alcool et une autre sur le Damp January). Le Dry January a également permis à l'association de s'exprimer dans plusieurs mé-

dias, dont Le Matin, La Tribune de Genève et 24 heures. À l'occasion de la Journée alcool, un article de fond a été publié dans le journal de la Fédération des Entreprises Romandes, mettant en avant le programme Mes Choix Alcool. Par ailleurs, l'Association des Médecins Genevois a largement impliqué l'association dans son journal et sa communication, notamment lors d'une journée publique de sensibilisation à Plainpalais, afin de présenter les prestations du CIPRET et de la FEGPAC.

À deux reprises, l'association a été sollicitée pour mobiliser une commune face à une manifestation posant des enjeux liés à la gestion des consommations. Par ailleurs, notre expertise a été requise dans le cadre d'une enquête nationale ainsi que pour le groupe de travail en prévention et promotion de la santé de l'Hospice général.

Le CIPRET et la FEGPAC ont également été auditionnés par la Commission de santé du Grand Conseil concernant le projet de loi 13364, visant à supprimer l'exigence de renouvellement des autorisations de vente d'alcool et de tabac. Les enjeux liés à cette suppression ont été mis en avant et des contreparties ont été proposées, telles que l'obligation de formation continue du personnel ou la mise en place d'achats tests, afin d'encadrer un renouvellement automatique des autorisations d'exploitation.

Le CIPRET a mis un point d'honneur à dénoncé la vente illégale de puffs à la police du commerce, au chimiste cantonal et dans les médias, rappelant qu'une puff illégale de 4.6 ml équivaut à 110 cigarettes. Leur attrait auprès des jeunes a été largement abordé lors de plusieurs interviews, notamment sur Radio Cité, Léman bleu et sur la RTS. Avec l'entrée en vigueur du RIF (Règlement d'interdiction de fumer dans les espaces extérieurs), le CIPRET a mené plusieurs actions sur les places de jeux dans le cadre du programme Stop2Drop, qui ont été relayées par Léman Bleu et Le Matin. L'action nationale Mois Sans Tabac 2024, largement diffusée dans les pharmacies genevoises, a fait l'objet d'une interview sur Léman Bleu. Enfin, Evelyne Laszlo a été invitée sur le plateau de RTS 19h30 pour évoquer les dangers de la recrudescence de la consommation de snus, tandis que la revue Pulsation des HUG (octobre 2024) a publié un entretien sur les enjeux du CIPRET à la suite de la nomination de sa nouvelle directrice.

RNVP est intervenue dans l'émission On En Parle sur le thème : « Achats intégrés : les éditeurs de jeux dans le viseur du BEUC ». Par ailleurs, l'association a été auditionnée par la Commission sociale de la Ville de Genève dans le cadre de l'examen du projet de motion M-1727. Son expertise a porté sur le risque accru d'endettement des jeunes, en lien avec l'augmentation massive des pratiques de jeu de hasard et d'argent, notamment les paris sportifs.

Implication dans la politique de prévention des addictions

Les trois associations mettent à disposition leur expertise en participant à différentes instances qui jouent un rôle dans la politique de prévention des addictions au niveau cantonal, régional et national.

Le **CIPRET** participe à 7 groupes et plateformes nationales, romandes et cantonales de réflexion et d'échanges : Le forum romand de l'association suisse pour la prévention du tabagisme (AT) ; Le groupe d'experts du fond suisse de prévention du tabagisme (FPT) pour la désaccoutumance au tabac et à la nicotine en milieu médical ; Le consortium CALA (GREa) pour les sites Stop-dépendances ; La task force Transparency & Truth (TNT) sur les manipulations de l'industrie du tabac ; Le groupe d'experts STEN pour un programme de formation des professionnel·les en santé mentale en Suisse ; Le groupe OxySuisse pour une application des directives de la convention-cadre antitabac ; la commission de prévention et de promotion de la santé du GRSP (CPPS).

La **FEGPAC** participe à 9 plateformes nationales, romandes ou cantonales de réflexion et d'échanges : Plateformes alcool, night life et prévention du GREa ; Réseau Intercantonal Latin (RIL) et aux partages d'expérience sur l'Intervention précoce ; comité du projet GOUVERNAIL ; à Genève, elle anime la Cellule «prévention et réduction des risques» sous l'égide de l'Office cantonal de la santé et participe aux activités du CAPAS ainsi qu'au comité de ChanGE qui gère l'essai pilote de vente de cannabis régulée.

L'association **RNVP** participe à 9 groupes et plateformes nationaux, romands et cantonaux de réflexion et d'échanges : Plateforme jeu du GREa ; Groupe intercantonal d'experts PILDJ (Programme Intercantonal de Lutte contre la Dépendance au Jeu) ; Groupe d'experts Cyberaddiction (GREa/ Fachverband Sucht) ; Groupe d'accompagnement du postulat 23.3004 Microtransactions (OFAS), Sous-groupe d'accompagnement à l'évaluation de la LJAr, Forum d'échanges et de discussions sur les mesures sociales de protection des joueurs (Loterie Romande), groupe d'expert «projet fiches pédagogiques», groupe d'expert pour un spot de prévention diffusé par la Loterie Romande et Think Tank «Les pratiques numériques» (Action Innocence).

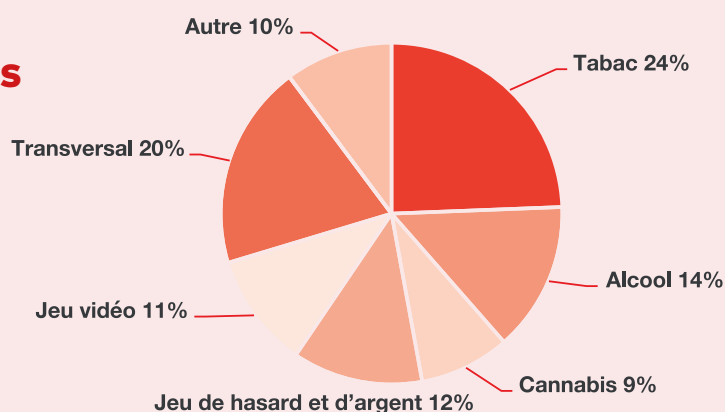
Accueil et information tout public

Carrefour addictionS centralise l'information, apporte du conseil, de l'aide et une orientation ciblée. En tant qu'association faîtière, elle est une partenaire reconnue dans le réseau genevois de la santé, du social et de l'éducation.

Les visiteurs et visiteuses ou les contacts par téléphone ou courriel concernent des usagers et usagères sollicitant des renseignements sur les activités du centre, demandant de l'aide, une orientation ou des conseils, ou participant à des groupes ou assistant à des séances d'information, de formation et/ou de sensibilisation.

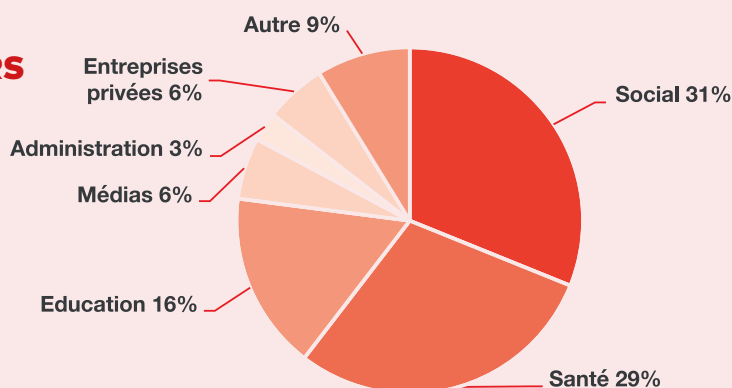
Durant 2024, tant la réception de Carrefour addictionS (n° principal 022 329 11 69) que ses collaborateur-ices ont répondu à 234 appels téléphoniques, traité 354 mails et reçu 11 visiteurs et visiteuses.

RÉPARTITION DES DEMANDES PAR DOMAINE (N = 607)

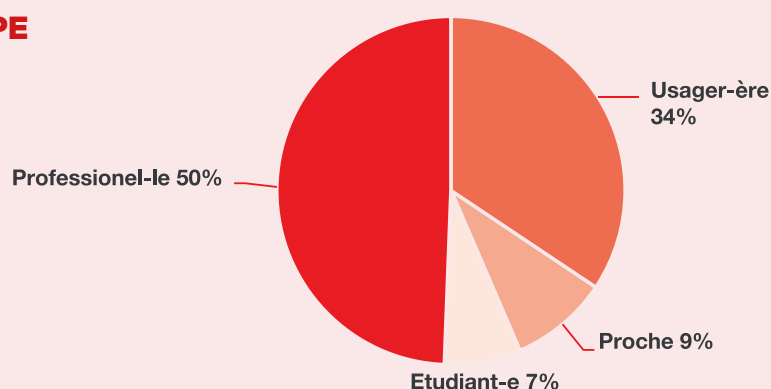


Domaine	Tabac	Alcool	Cannabis	Jeux de hasard et d'argent	Jeu vidéo	Transversal	Autre
Nbre de contact	148	86	52	75	66	118	62

RÉPARTITION PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ (N = 331)



PROFIL TYPE DU PUBLIC (N = 579)



FEGPAC

PRÉVENTION ALCOOL CANNABIS

L'année 2024 a été marquée par une concrétisation significative de nos projets. Grâce à un travail de longue haleine, nous avons réussi à inscrire durablement nos initiatives (telles que mes choix alcool), tout en renforçant nos prestations et nos conseils transversaux aux personnes concernées.

Cette année a également été une période de créativité, où nous avons innové dans les mesures de prévention, la réduction des risques, le projet de dénormalisation de l'usage de l'alcool et enfin MES CHOIX. Nous avons également renforcé tous nos partenariats notamment avec les établissements scolaires, en posant des bases solides pour obtenir de nouveaux financements en 2025.

2024 a également été une année de forte anticipation, nous permettant d'intégrer de nouvelles prestations dans le nouveau contrat de prestation avec l'État.

Cette période a été marquée par un changement de présidence du comité FEGPAC, avec mon arrivée au courant de l'année 2024. Je tiens à réitérer mon plaisir et mon engagement à soutenir tous les projets et les enjeux non seulement de la FEGPAC mais aussi de Carrefour addictionS.

Je remercie chaleureusement tous les collaborateurs et collaboratrices ainsi que les directions pour leur investissement et leur engagement sans faille qui ont permis de relever tous les défis et de mettre à profit toutes les ressources pour accomplir notre mission, essentielle dans le contexte genevois et suisse.

J'adresse également mes remerciements à tous les membres du comité et à Madame Claudia Carnino pour leur soutien important et leur expertise incontestable dans nos domaines d'activités durant toutes ces années.

C'est donc avec une grande motivation que j'encourage à la poursuite de ces efforts aujourd'hui largement reconnus sur le canton de Genève, pour mener à bien nos objectifs en 2025 et au-delà.

Cristina Atallah, présidente de la FEGPAC

Journée alcool : « L'alcool au travail »

Le thème de l'alcool au travail, succédant à celui sur le lien entre stress et alcool, s'inscrit dans une continuité logique. La matinée a débuté par la projection de plusieurs courts-métrages, ouvrant un espace d'échange entre professionnel·les, personnes concernées et intéressées. L'Envol de la Fondation Phénix a organisé des portes ouvertes, la Croix-Bleue un concert, et les HUG ont proposé un stand interactif avec un jeu.

Sur l'espace public, notre présence s'est matérialisée par la distribution de flyers devant les caisses du Centre commercial Planète Charmille, qui accueillait également notre stand. Cela est ainsi passé d'un format basé sur des animations l'après-midi à une approche plus directe et rapide, incitant les personnes à se positionner à travers un test d'auto-évaluation. « Ce que je vis », « Comment l'alcool est géré dans mon entreprise » : autant de questions qui permettent d'explorer les enjeux de ce thème.



Une journée alcool, c'est avant tout une campagne de sensibilisation, comprenant une page d'informations et de conseils dédiés. Reportée à l'automne pour des raisons techniques, cette campagne a généré près d'un millier de clics, avec un taux de participation élevé : la moitié des visiteurs et visiteuses ont rempli le test. Un beau succès.

Par ailleurs, la Fédération des Entreprises Romandes (FER) a consacré un article mettant en avant les ressources de Mes Choix Alcool comme outil d'intervention précoce. Le thème a également été largement relayé par les médias romands.

Mes Choix Alcool

Le programme Mes Choix Alcool (MCA) est une prestation non médicalisée et gratuite pour toute personne majeure résidant et/ou travaillant sur le canton de Genève, qui se questionne sur sa consommation d'alcool. En six phases, il vise à aider les personnes à mieux gérer leur relation avec l'alcool. Il est possible de suivre le programme de manière autonome après un premier entretien de bilan, ou de manière accompagnée. En 2024 encore, les personnes ayant suivi le programme apprécient la flexibilité, le non-jugement et la perception d'avoir choisi leur propre chemin pour atteindre leurs objectifs.

VOUS ÊTES L'EXPERT.E DE CE QUI EST BON POUR VOUS !

Vous vous interrogez sur votre consommation d'alcool ?
Alors n'hésitez pas à faire notre test

TESTER MA CONSOMMATION

En 2024, la campagne digitale a eu un impact significatif sur le nombre de personnes souhaitant être contactées pour leur consommation d'alcool.

Sur 242 personnes qui ont demandé d'être recontactées par téléphone, 56 personnes sont venues pour un premier entretien de bilan dont 52 ont choisi de suivre le programme MCA. Leurs profils sont variés mais équitablement répartis en termes de genre (environ 56% d'hommes et 44% de femmes). La grande majorité était en activité, évoquant par ailleurs le travail comme source de stress fondamental en lien avec leur consommation (faisant écho à la journée alcool 2024 « Alcool au Travail »). Cette année, l'âge moyen est d'environ 46 ans, allant de 24 à 84 ans. Une consommation qui questionne peut arriver à n'importe quelle phase de vie, dès que l'alcool prend une place plus imposante et impacte négativement le bien-être.

Afin de mieux atteindre les populations vulnérables, une collaboration renforcée a été mise en place avec le Foyer Arabelle (résidentes et collaborateur·ices) ainsi qu'avec l'Hospice Général, notamment l'AMIG (Aide aux Migrants). Des ateliers d'échange enrichissants ont été menés avec les collaborateur·trices afin d'identifier des outils issus de MCA pouvant être intégrés à leurs pratiques. En 2025, ces outils seront diffusés plus largement.

Stratégie locale de dénormalisation de l'alcool chez les jeunes

Un travail sur la dénormalisation des consommations d'alcool a été lancé pour élaborer des postures et des messages de prévention adaptés aux familles et aux jeunes. Il est ancré dans la commune d'Onex par trois structures au minimum, issues de l'activité sociale, scolaire et sportive.

En Suisse, l'alcool est partout, et facilement accessible, ce qui tend à faciliter le développement d'une consommation à risque chez les jeunes, comme chez les adultes. Par la dénormalisation, il s'agit de questionner et de diminuer la place importante que prend l'alcool dans notre quotidien, un message particulièrement important à véhiculer chez les jeunes. Ce travail consiste alors à modifier les représentations et les postures des individus.

Avant de changer le rapport que tout un chacun aurait avec l'alcool, il s'agit en un premier lieu de le comprendre.

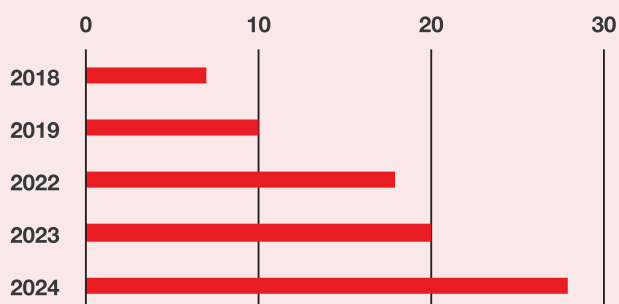
Pendant l'année 2024, la collaboration avec le GREPS (Groupe de Recherche en Psychologie de la Santé) de l'Université de Genève a été poursuivie, pour identifier la place de l'alcool dans le quotidien des jeunes (13-18 ans) et celui de leurs parents. Suite à une première période d'enquête qui a eu peu de succès, des stratégies valables ont été recherchées afin de poursuivre le travail. C'est pour cette raison que l'enquête a été ouverte à tout le Canton de Genève et l'obligation d'une réponse conjointe des parents et de l'enfant a été supprimée. En outre, grâce à une très bonne collaboration avec le Collège de Saussure, la réalisation d'une enquête directement dans des classes de troisième année a été planifiée. En fonction des résultats de l'enquête, l'idée serait de développer des outils et messages de dénormalisation en lien avec l'alcool qui seraient adaptés avec la réalité des jeunes, ainsi que celle des adultes les encadrant. Ainsi, l'association espère pouvoir accompagner les jeunes et les adultes les encadrant vers une meilleure gestion de leurs postures face à la consommation d'alcool.

La formation de professionnel·les multiplicateur·ices

Une prévention efficace se fait là où les acteurs de terrain sont en contact avec le public concerné. Il est important d'aborder les consommations et d'en tenir compte dans tout accompagnement. La FEGPAC étant toujours mieux identifiée dans le réseau et avec les établissements scolaires, (VIRGULE) ce travail s'intensifie.

22 formations (+37%) ont été proposées, soit 6 ouvertes à tout le réseau social/santé, 9 pour des équipes ou des institutions éducatives, 4 pour les enseignant·es d'établissements scolaires, qui désirent aborder, gérer précocement les consommations et 3 pour le personnel ressource d'établissements scolaires qui désirent animer des ateliers de sensibilisation.

NOMBRE DE DEMI-JOURNÉES PAR AN



Prévention dans les écoles, une collaboration réussie avec le DIP

Dans le cadre du Plan cantonal de promotion de la santé et de prévention (PSP) 2024-2028, la FEGPAC met en place quatre modules de prévention sur l'alcool et le cannabis à destination des établissements scolaires. Ces modules sont soutenus par le Département de la santé et de la prévention sociale (DSPS) et le Département de l'instruction publique (DIP).

De manière commune, ces interventions visent à prévenir les consommations problématiques chez les jeunes, à favoriser la prise de conscience et le dialogue, et finalement à mobiliser les ressources des établissements pour une politique cohérente de prévention et de gestion des consommations.

Le 1^{er} module, destiné spécifiquement aux cycles d'orientation (CO), accompagne les équipes de direction et enseignantes dans la préparation et l'exploitation pédagogique de la pièce *Trop le Trip ce Truc !?* en classe, après la représentation. Ce soutien inclut la mise à disposition d'un dossier pédagogique élaboré en collaboration avec le DIP, proposant cinq ateliers clé en main sur les thématiques des consommations et des comportements à risque, créés par la FEGPAC et RNVP. Le théâtre forum, en rendant visibles les enjeux et en interpellant directement les élèves, permet de questionner les représentations individuelles et collectives. Son exploitation en classe amplifie son impact, en déconstruisant la banalisation, en réduisant la stigmatisation et en interrogeant les normes sociales partagées.

Le 2^e module, l'intervention pour jeunes concerné·es, s'adresse aux jeunes identifiés comme consommateur·trices problématiques. Il propose un travail en groupe ou en individuel sur une durée de 1,5 heure, avec la possibilité d'un suivi de 2 à 3 rencontres supplémentaires. Ces entretiens se regroupent dans notre offre de l'Espace Jeune Consommateur, sur place à Carrefour addictionS, ou ponctuellement au sein de l'établissement scolaire. L'objectif principal est d'ouvrir un espace de dialogue et d'offrir un accompagnement précoce afin d'aider ces jeunes à mieux comprendre et gérer leur consommation.

Le 3^e module, l'éducation par les pairs, repose sur la formation de jeunes élèves afin qu'ils puissent animer des discussions dans d'autres classes sur la thématique de la prévention des consommations alcool et/ou cannabis. Cette formation s'étend sur 4 à 6 périodes scolaires selon les besoins, et chaque intervention des pairs dure une à deux périodes. L'objectif est de permettre aux élèves d'échanger librement sur leurs expériences et leurs représentations, tout en développant une réflexion constructive au sein du groupe.

Enfin, le 4^e module, l'intervention en sous-groupes, répartit les jeunes selon leur profil de consommation à l'aide d'un questionnaire anonyme passée en amont des interven-

tions. Chaque groupe participe à un atelier de 1,5 heure, où les échanges sont adaptés à leurs réalités. Chez les non-consommateurs et non-consommatrices, l'intervention vise à renforcer leur choix de ne pas consommer, tout en favorisant une meilleure compréhension des enjeux liés aux consommations et la réduction de la stigmatisation des consommateurs-trices. Pour les jeunes ayant une consommation festive peu problématique, les ateliers contribuent à déconstruire certains mythes et à promouvoir une attitude de réduction des risques. Quant aux participant-es identifié-es comme consommateurs-trices excessif-ves ou problématiques, le but est qu'ils et elles puissent s'exprimer dans leur vécu, et apprendre une gestion des consommations.

Selon les besoins, chaque module peut être déployé de manière indépendante, en complément d'autres interventions, ou intégré dans une stratégie globale au sein de l'établissement, via un projet axé sur la prévention et la gestion des consommations. Ce projet permet de construire un protocole pour traiter les situations de doutes ou de consommations avérées avec un plan d'action combinant prévention et intervention face aux comportements de consommation. De cette manière, toute observation, y compris en lien avec des actes illégaux, pourra être abordée dans une approche éducative et constructive (cadre DIP, offre FEGPAC).

Depuis août 2023, une nouvelle collègue s'occupe de la coordination des interventions de prévention en milieu scolaire. En 2024, un travail proactif de promotion de ces modules et des plans d'action a été réalisé auprès des établissements scolaires genevois.

Module 1 : 4 CO bénéficiant du spectacle Trop le Trip ce Truc !?, 2 formés par la FEGPAC et RNVP pour l'utilisation du dossier pédagogique, 1 en 2025

Module 2 : des personnes-ressources des établissements scolaires contribuent activement au bons résultats de l'EJC. 69 entretiens ont eu lieu pour 14 situations avec des jeunes

Module 3 : 4 ECG partenaires, 4 enseignant-es santé et 4 éducateur-ices sociaux, 8 classes, 160 élèves formé-es

Module 4 : 7 classes, 10 groupes d'interventions motivationnelles spécifiques, dont 50% de non-consommateur-trices

Plan d'action : 2 en cours, 1 nouveau plan d'action, 1 formation au programme Gouvernail

Plans d'action avec des collectivités

Depuis 2008, l'association accompagne chaque année 6 anciennes et 2 nouvelles institutions, établissements

scolaires ou communes pour créer leur dispositif dit d'intervention précoce. Lorsque les consommateur-ices et les situations de consommation sont là, il faut privilégier leur gestion.

Comment aborder et gérer un phénomène tabou, voire interdit ? Pour que l'adulte « ose voir », il est essentiel de développer une sensibilité aux changements de comportement à travers une formation. Un cadre d'intervention structuré est nécessaire, incluant des protocoles clairs, des espaces sécurisés pour échanger sur les situations préoccupantes, exprimer ses doutes, gérer les cas évidents et assurer un suivi adapté. Une approche coordonnée, impliquant une cellule interne et des partenaires externes, permet d'élaborer des stratégies adaptées à chaque situation.

En partenariat avec le DIP, les premières expériences approfondissent leurs pratiques. ACCES II et le CFPP, élargissent la formation pour l'utilisation de leurs protocoles d'intervention. Après le travail structurel, la prévention et la prise en charge des situations de consommation se développent. Dans les ECG, berceaux de l'éducation par les pairs, les éducatrices et un éducateur s'approprient la prévention et souhaitent des plans d'action, comme cela a été le cas cette année à Aimée-Stitelmann.

Pour les institutions, les EPI secteur jeunesse ont réactivé la formation avec une équipe renouvelée. La commune de Plan-les-Ouates a transmis la mission au nouveau collaborateur porteur de la prévention auprès des jeunes. Celle de Thonex a souhaité faire un grand état des lieux. En somme, les partenariats se multiplient. Plus ciblées, certaines demandes amènent à explorer de nouveaux terrains, comme ce fût le cas avec celles de l'OSEO secteur formation, de l'aide aux migrants (AMIG) de l'Hospice général avec le Plateau d'hébergement collectif de Cointrin.

L'association ChanGE gère l'essai de régulation du cannabis à Genève, où prévention et gestion des consommations prennent des formes diverses : formation du personnel pour aborder les enjeux liés à la consommation, échanges avec l'assemblée des client-es participant-es. Après une année de mise en route et de premières expériences, de nouveaux espaces de parole seront proposés autour de la parentalité et de la consommation, des postures face à la stigmatisation ainsi que du soutien dans les démarches de changement de consommation.

**Chan
GE**
Essai pilote de vente
réglementée de cannabis

Espace Jeune Consommateur (EJC)

Un-e jeune en situation de crise, un échec scolaire... autant de circonstances qui poussent une autorité parentale ou éducative à solliciter du soutien. Parfois, ce sont des professionnel·les qui encouragent le ou la jeune à s'interroger sur sa consommation.



Ces entretiens motivationnels, individuels et gratuits, leur offrent un accompagnement favorisant l'autonomie et la prise de décision, en dehors d'une structure ou d'un parcours de soin. Les parents y ont également recours pour adopter la posture la plus adaptée.

Cette prestation est désormais un outil essentiel des plans d'action, des familles et de nos partenaires au sein des structures éducatives.

Formations de pairs et équipes en réduction des risques

Des formations théoriques et pratiques sont intégrées aux projets qui mobilisent des pairs pour intervenir en milieu festif ou dans l'espace public.

Les communes, à travers les équipes de travail social hors murs (TSHM), développent des initiatives telles que TeamPrev à Thônex, Arves et Lac, Watersquad à Veyrier, Intermezzo à Carouge et Plan-les-Ouates, ainsi que Pense à ton Soss au quartier des Eaux-Vives. Les collaborations avec des projets comme Lâche pas ta bouée (La Barje) et l'intervention de la HETS à Paléo se poursuivent et se renforcent, notamment avec l'Unité de santé sexuelle des HUG et la formation continue de nos propres intervenant-es.

Par ailleurs, les jeunes encadré-es par les TSHM de Chênes and Co animent des stands dans plusieurs établissements scolaires. Ils et elles intègrent des contenus transversaux, et RNVP a formé l'équipe aux risques liés aux paris sportifs.

**15 formations de 2-3 heures pour
167 participant-es, soit 106 jeunes formé-es
et 22 professionnel·les impliqué-es.**



Une fois de plus, l'activité du CIPRET a été particulièrement intense en 2024 et sa petite équipe, sous l'impulsion de sa nouvelle directrice, a assuré la pérennité et le renouvellement de ses missions tant transversales que spécifiques. Son professionnalisme, son enthousiasme et son dynamisme sont à relever. On pourra aisément mesurer la densité et la variété du domaine d'activités du CIPRET en parcourant les pages suivantes.

Thème d'actualité : Les « puffs » tirent-elles leurs dernières bouffées ? Tel était en substance le titre d'un article du quotidien « Le Temps » paru en février dernier. On pouvait y lire que la France devenait le deuxième pays européen après la Belgique à interdire les cigarettes électroniques jetables qui cartonnent auprès des jeunes. Et en Suisse demandait le journaliste ? Le Jura et le Valais les prohibent déjà, le débat est en cours dans la Berne fédérale. Pour leurs opposants, les puffs représentent un risque de santé publique. Le Conseil fédéral est, lui, opposé à leur interdiction sur fond de liberté économique.... Le canton de Genève qui a toujours fait office de pionnier en matière de lutte contre le tabagisme interdira-t-il à son tour la vente de puffs ? C'est du moins ce que souhaitent deux députés qui ont déposé récemment un projet de loi pour bannir ces cigarettes électroniques jetables. Affaire à suivre et rappelons aussi qu'à côté du problème majeur de santé publique, ces puffs représentent un véritable fléau écologique par les batteries au lithium qu'elles contiennent.

A fin 2024, un nouveau contrat de prestation a pu être signé par Carrefour addictionS avec l'Office cantonal de la santé. Le volet tabac sera assuré par l'équipe du CIPRET en collaboration avec les équipes des associations sœurs pour les thèmes transversaux. La transversalité de nos interventions prend, en effet, chaque année plus d'importance.

Merci au comité pour son dévouement inlassable et bénévole à la noble cause de la prévention du tabagisme et merci aux autorités, à l'Office cantonal de la santé et au patron du Département de la Santé et de la Mobilité de l'État de Genève pour leur confiance dans les missions qu'ils nous confient.

Jean-Luc Forni, président de l'APRET
et **Evelyne Laszlo**, directrice

Formation des professionnel·les de santé

Le CIPRET a poursuivi son intense activité de formation des professionnel·es de santé et du social en tabacologie. En 2024, le CIPRET a donné 13 cours de tabacologie dont toutes les évaluations se sont avérées très positives. Le Niveau 2 correspond à une formation de niveau supérieure avec patient formateur :

- 3 journées de cours de tabacologie de base - Niveau 2,
- 1 cours de tabacologie pour professionnel·les de la périnatalité aux HUG - Niveau 2
- 1 cours en sciences comportementales appliquées à la Faculté de Psychologie et Sciences de l'Education
- 1 cours de formation de base à la Clinique des Grangettes - Niveau 1,
- 2 cours de tabacologie de base et rôles des soignants aux infirmières de l'HEDS - Niveau 1
- 2 cours de formation en santé mentale - Niveau 2 (Villa Mandement - Clinique Grand Salève)
- 1 cours dans le MAS de Santé Publique de l'Université de Genève - Niveau 1
- 1 cours dans le cadre du CAS d'Addictions FORDD avec des vignettes cliniques
- 1 cours de formation de base pour les agents d'intervention d'Impact Hub – Niveau 1

Partenariat avec le CHUV dans le cadre du projet national STEN

Le CIPRET poursuit son engagement en faveur de la prévention du tabagisme en santé mentale. Dans ce cadre, il est partenaire du CHUV et contribue activement au projet national STEN (alleviate Stigma, Train, Enhance smoking cessation interventions, rely on a specialized Network), supervisé par le Prof. Yasser Khazaal et financé par le Fonds de prévention du tabagisme. La première étape du projet a consisté en l'animation de focus groups afin d'évaluer les besoins des professionnel·les du domaine. Sur cette base, une formation e-learning de 8 heures est en cours d'élaboration, grâce à la contribution de notre chargée de projet, Lauriane Wenig. Prévue pour 2025, cette formation sera disponible en trois langues nationales et bénéficiera de l'expertise de nombreux spécialistes en santé mentale, avec le soutien de l'association PositiveMinds. Dans une prochaine phase du projet, l'objectif du CIPRET sera une implémentation de ce programme auprès des institutions genevoises concernées.

Lors de la conférence AT du 21 novembre 2024, le CIPRET a pu présenter ce projet à l'ensemble des partenaires nationaux lors d'une présentation de posters.

Aide à l'arrêt du tabac

Groupe d'Aide à l'Arrêt du Tabac

Le GRoupe d'Aide à l'Arrêt du Tabac (GRAAT) a subi des changements en 2024 : augmentation de 2 à 3 sessions, dont 1 au printemps et 2 en automne durant la période du Mois Sans Tabac ; augmentation à 10 séances par session ; intégration de 3 séances sur l'alimentation, la

gestion du poids et la gestion du stress ; utilisation d'une newsletter pour chaque groupe.

Le CIPRET a invité des spécialistes de différents domaines pour apporter une approche plus holistique de l'arrêt du tabac :

- Un **médecin-tabacologue** (Dr. Rodrigo Casagrande),
- Une **diététicienne** de l'ADiGe et de l'ancien Programme « J'arrête de fumer...peur de grossir ? » (Mme Mélissa Garcia),
- Les **tabacologues** du CIPRET (Mme Evelynne Laszlo, Mme Lauriane Wenig, Mme Barbara Ducry),
- Un **collaborateur de la FEGPAC** et spécialiste des consommations d'alcool et de cannabis, ainsi que de la notion du choix (M. Christian Wilhelm),
- Une **hypnothérapeute** de l'Institut romand d'hypnose Suisse (Mme Adriana Wolff).

Chaque session du GRAAT a attiré 20-22 inscriptions, mais 3-11 participant·es aux séances avec une moyenne de 5.2 personnes. A la fin de la session, 100% des personnes ayant répondu étaient satisfait·es et 50% avaient cessé de fumer.

Entretiens individuels, conseils et soutien

Depuis quelques mois, nous proposons des entretiens individuels pour accompagner celles et ceux qui souhaitent arrêter de fumer ou réduire leur consommation. Nous offrons trois séances gratuites, puis orientons, si nécessaire, vers un spécialiste pour assurer un suivi adapté. Pour en faire la promotion, le CIPRET a développé de nouveaux visuels, qu'il a notamment distribués en pharmacie et sur les stands.



Mois Sans Tabac : novembre 2024

Pour la 3^e année consécutive, le CIPRET a joué un rôle clé dans le développement et la réalisation du projet national «Mois Sans Tabac» diffusé à l'automne 2024 sur les réseaux sociaux par l'agence de communication Impact Hub sur mandat du Fonds de Prévention du Tabagisme.

Le CIPRET a participé activement à l'élaboration du contenu de l'intervention de conseil et aide à l'arrêt du tabac et à une mise à jour du guide pratique pour cesser de fumer destiné aux participant-es. Durant la phase de préparation et durant le mois de novembre, le CIPRET a partagé son expertise en participant à des vidéos, émissions en direct (livestreams) et au dialogue en ligne avec les participant-es sur les réseaux sociaux.

Afin de faciliter la diffusion du programme sur Genève et d'augmenter le nombre de participant-es, le CIPRET a sollicité la participation active de 50 pharmacies. Des agents de santé se sont rendus directement sur place pour informer sur l'action en cours et distribuer flyers et brochures. Ce programme a rencontré un large succès avec 10'420 participant-es des trois régions linguistiques de la Suisse, dont 2'831 Genevois-es (27%) contre 1'750 (16%) en 2023. Selon l'agence Impact Hub, l'implication exclusive des pharmacies genevoises dans le programme a largement contribué à ce succès.

Maternité sans tabac

Un cours de tabacologie pour les professionnel·les de la périnatalité a eu lieu en 2024, alors qu'un 2^e a été annulé en raison d'un faible nombre d'inscriptions.

Le CIPRET a continué à soutenir la consultation prénatale de tabacologie de la Maternité des HUG, menée de manière autonome par 2 sage-femmes formées par le CIPRET.

Réduction et arrêt du tabac des personnes avec un trouble psychique

Le CIPRET a initié une collaboration avec la Villa Mandement à Satigny en offrant des interventions spécialisées d'information et de soutien à l'arrêt du tabac adaptées aux problématiques de santé mentale. En 2024, 1 réunion pluridisciplinaire et 4 séances ont permis d'accompagner 28 résident-es.

Le CIPRET a poursuivi ses interventions d'information et d'aide à l'arrêt du tabac au Centre Espoir de l'Armée du Salut, lieu de résidence d'une centaine de personnes avec une maladie psychique, dont plus de 80% sont fumeur-euses. En 2024, 12 séances mensuelles, en présence de 1-3 professionnel·les, ont permis d'offrir des entretiens individuels à 42 résident-es fumeur-euses. La majorité vient régulièrement pour un sevrage ou une réduction durable de leur tabagisme à l'aide de conseils, substituts nicotiniques et vapotage avec nicotine. Ces séances permettaient aussi un coaching de 1-2 profes-

sionnel·les du Centre Espoir, qui aident les résident-es dans leur démarche de sevrage ou de réduction du tabac.

J'arrête de fumer...peur de grossir ?

Le programme «J'arrête de fumer... peur de grossir ?», mené par l'Antenne des Diététiciens Genevois (ADiGe) a été intégré au GRAAT. Une série de 3 puis de 2 cours a pour objectif d'aider à mieux gérer l'alimentation et le poids avant, pendant et après l'arrêt du tabac. De manière générale, l'intervention d'une diététicienne trouve pleinement sa place au sein des groupes d'aide à l'arrêt du tabac, car le mieux-être global, incluant l'alimentation, est un sujet très fréquemment abordé lors des séances.

Tabagisme passif

Exposition passive à la fumée du tabac

En 2024, 63 badges MoNic (capteurs mesurant le taux de nicotine dans l'air intérieur) ont été commandés par des Genevois-es exposé-es à la fumée passive à domicile. Plus de la moitié (45) ont été renvoyés et analysés par le laboratoire de l'unité de toxicologie et chimie forensiques au CHUV à Lausanne. Ceci montre que de nombreux-ses Genevois-es sont gêné-es par la fumée du tabac d'autrui dans leur logement, qui provient des voisin-es et qui s'in-filtre notamment par la tuyauterie ou une ventilation défectueuse. Ce problème touche également les habitant-es d'autres cantons romands avec 48 badges envoyés, dont 25 ont été analysés. Le CIPRET a réalisé 8 entretiens avec des personnes gênées par l'exposition passive à la fumée du tabac à domicile ou dans une crèche.

Interdictions de fumer dans les lieux publics extérieurs

Depuis avril 2022, la Loi sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics (LIF) a élargi l'interdiction de fumer à des espaces extérieurs fréquentés par les enfants et les jeunes. Cette modification concerne les zones scolaires, les centres sportifs, les aires de jeux et les arrêts de transport public. Pour répondre à cette nouvelle loi, le CIPRET a développé une signalétique. L'application de la loi reste très difficile et lente. Elle varie selon les communes qui en ont la compétence. A travers ses différentes interventions



ENSEMBLE, MONTRONS L'EXEMPLE

Les enfants observent et imitent les adultes. Fumer devant eux normalise ce comportement et influence leurs choix futurs.



En changeant nos comportements, nous créons une **nouvelle norme sociale** où fumer et vapoter devient de moins en moins normal.

L'objectif est de protéger nos enfants en leur montrant le bon exemple.

EVOLUTION DE LA LOI

Aujourd'hui, il est impensable de fumer dans certains lieux. Et pourtant avant il était normal de le faire.

La loi participe directement au changement de comportement.

- 2019 Quais de gare
- 2010 Restaurants & cafés
- 2008 Cinéma
- 2005 Trains CFF
- 1996 Avion Swissair

ENSEMBLE CONTINUONS À DÉNORMALISER LE TABAC ET LA VAPE !

QUE DIT LA LOI (LIF) ?

Cette loi interdit de fumer et de vapoter dans des lieux publics extérieurs définis.

Où est-il interdit de fumer ?

- Aires de jeux pour enfants et patageoires
- Terrains sportifs et patinoires, y compris spectateurs
- Piscines extérieures
- Arrêts de transports publics

Les responsables des lieux sont tenus de mentionner l'interdiction de fumer.

Vous voulez en savoir plus ?



de sensibilisation, notamment sur les stands, le CIPRET participe à une dénormalisation progressive du tabagisme dans ces différents lieux sensibles et à une modification des habitudes et des comportements de la population genevoise. De ce fait, le CIPRET a créé différents supports visuels et goodies.

Campagne de la Journée mondiale sans Tabac

La campagne de la Journée Mondiale sans Tabac 2024, initiée par l'OMS, mettait en lumière l'ingérence de l'industrie du tabac dans la vie des enfants. Dans ce cadre, le CIPRET a mené une action auprès d'une classe de 4H d'une vingtaine d'enfants, visant à les sensibiliser à cette problématique.

L'intervention validée par le DIP s'est articulée autour du développement des compétences psychosociales des enfants face aux stratégies d'influence de l'industrie du tabac. Par cette action, le CIPRET souhaitait également sensibiliser les parents de ces enfants aux enjeux de l'initiation tabagique et aux méthodes utilisées par l'industrie pour capter l'attention des plus jeunes.

Intervention dans le cadre de la Fanzone de l'EURO 2024 du 14 juin au 14 juillet.

Le CIPRET a collaboré activement avec les organisateurs de la fanzone de la plaine de Plainpalais, qui accueillait 10'000 spectateurs et spectatrices. Ces derniers ont accepté de renoncer à un sponsor annoncé issu de l'industrie du tabac ainsi qu'à un espace de vente fermé et dédié aux produits nicotinés de BAT. De plus, le CIPRET a pu concevoir et diffuser une vidéo de sensibilisation sur l'application de la LIF et la dénormalisation du tabac. Cette vidéo a été projetée à un rythme soutenu sur l'écran géant avant chaque match.



Au lieu de fumer, pense à ta santé !





Les jeux de hasard et d'argent continuent d'occuper l'espace public. Leur visibilité quotidienne dans les médias augmente les risques de dépendances en banalisant les pratiques. En 2024, lors du renouvellement des concessions des casinos, il a malheureusement été décidé d'accorder à Prilly l'autorisation d'ouvrir un casino supplémentaire dans le bassin lémanique. En accroissant l'offre et l'accessibilité, l'Etat contribue à l'augmentation de ce problème de santé publique.

Malgré les messages politiques ambivalents, l'équipe de RNVP s'attache à travailler sur le terrain. Le développement des ateliers pour les jeunes et les professionnels avec pour objectif de permettre une déconstruction des pièges marketing des opérateurs de jeu a débouché sur un travail de collaboration positif, qui va se poursuivre.

Le projet pilote, financé par l'OCS, de prévention par les pairs des risques liés aux jeux d'argent a été mis en œuvre efficacement. Il correspond à un réel besoin et a reçu un accueil très favorable des jeunes concernés par la pratique de jeux. RNVP s'attache à son développement pour continuer un travail de fond et donner à ces jeunes les capacités de résister aux pièges tendus par le lobby du jeu.

Face à la diversité des enjeux dans la prévention, RNVP doit relever de nouveaux défis. La mise en place d'une transversalité à Carrefour addictionS met en avant une organisation collégiale aussi précieuse que positive.

Nous saluons ici les compétences, la polyvalence de toute l'équipe de RNVP et la remercions pour tout le travail réalisé.

Patricia Truchot, présidente de l'association RNVP

Projet de prévention par les pairs des comportements de jeu excessif

Face à la montée en puissance des paris sportifs et à l'influence croissante du marketing des opérateurs de jeux, un projet pilote de prévention par les pairs s'est imposé comme une réponse adaptée aux défis actuels. Les données récentes d'OBSAN (2025) attestent le besoin en mettant en évidence des taux alarmants de jeu excessif chez les jeunes hommes de 15 à 24 ans, atteignant 7,3% chez les 15-19 ans et 11,5% chez les 20-24 ans. En complément, les observations de terrain confirment une hausse des comportements problématiques liés aux jeux de hasard et d'argent chez les jeunes.

Grâce au soutien de la DGS (actuel OCS), le projet pilote a pris forme entre 2023 et 2024. Une première phase de développement a permis d'établir un cadre méthodologique basé sur la littérature scientifique et d'engager une collaboration avec des professionnel·les de terrain (TSHM, enseignant·es, éducateur·ices sociaux). Des focus groups avec des jeunes ont également contribué à affiner les contenus et les approches.

En 2024, des formations spécifiques ont été dispensées aux pairs, combinant apports théoriques et mises en situation. Celles-ci leur ont permis d'acquérir des connaissances approfondies sur les mécanismes du jeu excessif et des stratégies d'animation adaptées afin de les préparer au mieux aux interventions de prévention. L'EURO 2024

de football a constitué un cadre idéal pour le déploiement des interventions menées en collaboration avec différents TSHM, favorisant des échanges enrichissants avec les jeunes autour des illusions de contrôle et des biais cognitifs liés aux jeux d'argent. Les outils pédagogiques interactifs, comme le Gratolet, la roue des paris sportifs et le quiz JHA, ont facilité l'engagement et la sensibilisation des jeunes, certains allant jusqu'à modifier leur comportement, notamment en supprimant des applications de paris.

Dans le cadre scolaire, la prévention par les pairs s'est intégrée à un programme d'éducation dans la filière santé d'une Ecole de Culture Générale (ECG), où les élèves ont pu explorer leur créativité et créer leur propre atelier de prévention, proposé ensuite à des élèves tous degrés confondus de cette même ECG.

Ce projet pilote confirme la nécessité d'une prévention ciblée du jeu excessif chez les jeunes. L'approche par les pairs, particulièrement efficace, ouvre la voie à une pérennisation et un élargissement des interventions dans les années à venir.

Opérateurs de jeux de hasard et d'argent (JHA)

Petits tournois de poker

Le constat est le même depuis 2021 : le règlement encadrant ces tournois et le financement des mesures d'accompagnement sont toujours en attente. Il n'y a pas eu de formations des organisateur·trices, ni d'établissement de plans de mesures concrètes.

Sur le terrain, les pratiques de certain·es organisateur·ices de tournois réguliers deviennent problématiques. Par ailleurs, cela entraîne une inégalité entre cantons romands, puisque Genève est le seul à ne pas appliquer la LJAr sur la réglementation des petits tournois de poker.

Loterie Romande

En collaboration avec le Centre du Jeu Excessif (Lausanne), les formations pour les dépositaires de loterie électronique ont été organisées et préparées. L'implication importante des centres régionaux dans l'animation des sessions de base et avancées a continué. Au total, 11 demi-journées (2 à Genève) ont permis de sensibiliser 351 personnes – propriétaires, gérant·es et/ou employé·es – des cafés-restaurants (76 à Genève) possédant des distributeurs de loterie électronique (DLE), à savoir 334 lieux en Suisse romande (71 à Genève).

Pour rappel, à la suite du Forum d'échanges et de discussions sur les mesures sociales de protection des joueurs de novembre 2022 et la volonté clairement exprimée de la part de la Loterie Romande de ne pas laisser jouer les personnes manifestement en grandes difficultés, la charte destinée aux dépositaires de loterie électronique a été repensée. Elle inclut désormais les critères d'intervention obligatoires et les place aux côtés des mesures



structurelles visant à limiter les risques de jeu excessif. Elle a été distribuée lors des formations 2023. En 2024, les critères ont été repris lors de formations. Il est à noter que ce processus en cours d'implantation est encore extrêmement peu utilisé par les dépositaires.

En décembre 2024, les conseillers de vente de la Loterie Romande ont été sensibilisés par le Centre du Jeu Excessif (Lausanne) et Rien ne va plus à la question du jeu excessif, ainsi qu'au travail de prévention fait sur le terrain. C'est une étape importante pour l'implication des opérateurs de jeu dans la prévention du jeu excessif.

Casino du Lac

Le stand de prévention développé en 2022 a été tenu 8 fois en 2024. Les activités mises en avant incitant à réfléchir sur son comportement de jeu continuent d'avoir un bon accueil auprès des joueur-euses. Une nouvelle animation illustrant le biais de contrôle a été développée et est maintenant proposée sur le stand.

Pour augmenter son impact, une formation destinée aux responsables de salle a été dispensée lors de deux demi-journées. Au total 18 cadres l'ont suivie. Le processus de création des activités et le but visé par chacune d'elle leur a été expliquée. Un travail participatif a permis de réfléchir ensemble sur le type de joueur-euse qu'ils pourraient orienter vers le stand, de quelle manière le promouvoir, où le placer et sur quels horaires.

Une nouvelle convention de collaboration avec le Casino du Lac a été établie en fin d'année pour inclure les formations de base des collaborateurs. Cette nouvelle prestation débutera en 2025.

Le réseau professionnel

Les équipes issues de plusieurs établissements scolaires (Villa Heliä, Collège De Candolle, CECG Mme de Staël, Aimée-Stitelmann, EC Nicolas Bouvier), de foyers (La Virgule, Ecogia), l'association Autonomia, ainsi que du groupe GEQILJ (Groupe d'échanges sur les questions interculturelles liées à la jeunesse) ont été sensibilisées aux problématiques liées à l'usage excessif des jeux vidéo ainsi qu'aux jeux de hasard et d'argent.

Plusieurs formations ont été dispensées à la Haute École de Travail Social de Genève. Deux interventions spécifiques ont été proposées dans le cadre du module d'approfondissement HES «Addictions, intervention sociale et prévention : entre politiques et réalités, quels espaces de réinsertion, quels accompagnements, quels partenariats, quels projets et comment agir ? ». L'une portait sur les jeux de hasard et d'argent, l'autre sur l'hyperconnectivité. Une autre intervention a également été réalisée dans le module «Le travail social à l'ère numérique».

Par ailleurs, RNVP est également intervenu à la Haute École de Santé de Lausanne auprès des étudiant-es en soins in-

firmiers, sur la thématique «Jeux de hasard et d'argent, jeux vidéo : définition et enjeux pour la prévention et l'accès aux soins». De plus, une participation a eu lieu lors de la journée CoRoMA, sur le thème «Consommer, réguler, soigner à l'ère des déterminants commerciaux : enjeux et impacts».

En collaboration avec la FEGPAC, RNVP a travaillé sur le dossier pédagogique du spectacle «Trop le Trip ce Truc !?» (cf. module 1 de prévention scolaire détaillé par la FEGPAC). Un atelier sur l'usage excessif des smartphones, conçu pour être animé par les enseignant-es, a été élaboré dans ce cadre.

Ligne sos-jeu

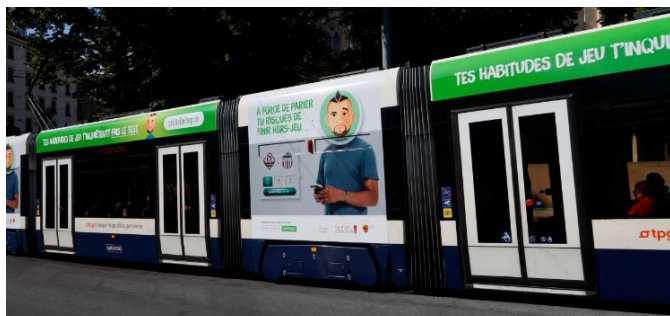
Depuis janvier 2022, le nouveau numéro national d'aide financé par le PILDJ Programme intercantonal de lutte contre la dépendance au jeu) – 0800 040 080 – est en fonction. La Main Tendue assure l'essentiel de l'écoute avec un conseil spécialisé fourni de 14 à 16h les jours de la semaine par cinq centres cantonaux. RNVP répond tous les lundis.

Fin d'année 2022, ce numéro a été visibilisé sur tous les messages publicitaires de la Loterie Romande : «Vos habitudes de jeu ou celles d'un proche vous inquiètent ? Ligne sos-jeu 0800 040 080». En 2023, aucune augmentation du volume d'appel n'a été relevée. En 2024, une augmentation globale des appels a été observée.

Campagne 2024

À l'occasion de l'EURO 2024 de football (14 juin – 14 juillet 2024), RNVP a mené une campagne de sensibilisation pour attirer l'attention des jeunes sur les risques liés aux paris sportifs, particulièrement face à l'explosion des publicités incitant à parier lors d'événement sportif de grande ampleur. Cette campagne s'est déployée principalement





sur les réseaux sociaux, où un test d'auto-évaluation permettait aux internautes d'évaluer leur rapport au jeu. En complément, des affiches avec les visuels de cette campagne et des trams circulant dans tout le canton de Genève ont été déployés. A cela s'ajoute un spot publicitaire diffusé dans les cinémas genevois, permettant de toucher un large public.

La prévention auprès des jeunes sur le terrain, pour les jeux vidéo et les jeux de hasard et d'argent

RNVP continue de proposer l'atelier «marketing des jeux vidéo» en soulignant que le temps passé devant un écran, est parfois, voire souvent, une perte de contrôle provoqué par le design de ces jeux. Cet atelier est régulièrement mis à jour pour intégrer les nouvelles techniques employées par l'industrie.

La demande pour ces ateliers de prévention a été particulièrement forte cette année. Avec 53 ateliers organisés, il s'agit presque du double de la demande de l'année précédente (35 interventions en 2023).

En fonction de l'âge des élèves, l'atelier met également en lumière le lien entre les jeux vidéo et les jeux de hasard et d'argent, afin de sensibiliser aux risques associés à ces pratiques.

- 6 ateliers dans le Secondaire II : 3 lors de la Journée du Printemps du Collège Voltaire, 3 auprès d'apprentis du CFPP et du CFPT, touchant 93 élèves.
- 6 ateliers pour des établissements aidant des jeunes en situation de handicap ou en difficulté d'insertion : 4 à l'Orif, 1 aux EPI, 1 à Propulse, touchant 49 jeunes.
- 1 conférence pour les élèves de première année du collège De Candolle a été faite, touchant plus de 220 élèves.
- 40 ateliers au sein de cycles d'orientations (Pinchat, Gradelle) et l'Ecole Moser ont été réalisés, touchant plus de 600 élèves et 46 professeur-es.

Références

Addictions

OCSTAT, 2023, *Santé de la population: Résultats détaillés de l'enquête suisse sur la santé 2022 pour le canton de Genève*, Genève: <https://statistique.ge.ch/ess/> > comportements : alcool – drogues – tabac – usage d'internet et participation aux jeux

Système de monitoring suisse des Addictions et des Maladies non transmissibles (MonAM) <https://www.obsan.admin.ch/fr/MonAM>

Office Cantonal de la Statistique. Santé de la population. Résultats détaillés de l'Enquête Suisse sur la santé pour le Canton de Genève, (2022). OFS : Neuchâtel. <https://statistique.ge.ch/ess/#intro>

Addiction Suisse, (2021). Panorama suisse des addictions. Addiction Suisse : Lausanne. <https://www.addictionsuisse.ch/notre-engagement/panorama-suisse-des-addictions/>

Balsiger N., Delgrande Jordan M., Schmidhauser V., (2023), *La consommation de substances psychoactives des 11 à 15 ans en Suisse – Situation en 2022 et évolution dans le temps – Résultats de l'étude Health Behaviour in School-aged Children (HBSC), Rapport de recherche No 149*, Addiction Suisse : Lausanne, https://www.addictionsuisse.ch/wp-content/uploads/2023/03/HBSC_2022_Rapport_substances_DEF_26032023.pdf

Observatoire suisse de la santé (2014). *Rapport de base sur la santé pour le canton de Genève. Exploitations standardisées des données de l'Enquête suisse sur la santé 2012 et d'autres bases de données (Obsan Dossier 33)*. Neuchâtel: Observatoire suisse de la santé. https://www.obsan.admin.ch/sites/default/files/obsan_dossier_33_ge.pdf

Enfants de familles ayant une consommation à risque de substances (âge : 0–14 ans) MonAM : <https://ind.obsan.admin.ch/fr/indicateur/monam/enfants-de-familles-ayant-une-consommation-a-risque-de-substances-age-0-14-ans>

Alcool et cannabis

Gache P., Vavalli G. (2022) *Guide pratique de l'entretien motivationnel*, Interéditions, www.abcd-em.com

Favrod-Coune T., Romero G., Cattin N., Wilhelm C. (2022), *Rapport de recherche : Description de la promotion et de l'implémentation du programme de consommation d'alcool contrôlée «Mes Choix Alcool» (MCA) dans le canton de Genève (Suisse)*, Genève : Carrefour addictionS / Fédération genevoise de prévention alcool / cannabis (FEGPAC) et le Service de médecine de premier recours des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG), 74 pp

Benech G. (2021). *La réduction des risques et des dommages liés à l'alcool (RdRDA), historique, pratiques, analyse et propositions*, Actions addictions

MonAM : Consommation de substances: Comportement à risque multiple (âge : 15–74)

Consommation d'alcool ponctuelle à risque (âge : 15+)

Proportion des 14 et 15 ans qui ont consommé du cannabis au moins une fois au cours des 30 derniers jours, resp. au cours de leur vie

Tabac

Jacot Sadowski I., Humair J.-P., Cornuz J., Sudano I., *PEPra Module Tabac. Bases pour l'enseignement de la formation continue PEPra Tabac*. UniSanté : Lausanne. <https://www.pepra.ch/fr/tabac> (Page consultée: décembre 2024).

Lindson N, Theodoulou A, Ordóñez-Mena JM, Fanshawe TR, Sutton AJ, Livingstone-Banks J, Hajizadeh A, Zhu S, Aveyard P, Freeman SC, Agrawal S, Hartmann-Boyce J, (2023). Pharmacological and electronic cigarette interventions for smoking cessation in adults: component network meta-analyses. *Cochrane Database of Systematic Reviews* 2023, Issue 9. Art. No.: CD015226. DOI: 10.1002/14651858.CD015226.pub2.

Mattli, FarcherR, Dettling M et al. (2019). La charge de morbidité du tabagisme en Suisse: estimation pour 2015 et prévisions jusqu'en 2050. Winterthur : ZHAW. <https://ind.obsan.admin.ch/fr/indicateur/monam/mortalite-due-au-tabac>.

Joossens L, Olfir L, Feliu A, Fernandez E, (2022). The Tobacco Control Scale 2021 in Europe. Brussels. Smoke Free Partnership, Catalan Institute of Oncology: Brussels. <http://www.tobaccocontrolscalescale.org/TCS2021>.

Chok L, Cros J, Lebon L, Zürcher K, Dubuis A, Berthouzoz C, Suris JC, Barrense-Dias Y (2023). Enquête sur l'usage et les représentations des cigarettes électroniques jetables (puffs) parmi les jeunes romand-es. Unisanté – Centre universitaire de médecine générale et santé publique : Lausanne. <https://doi.org/10.16908/issn.1660-7104/344>.

Jeux

Christophe Al Kurdi et Hervé Kuendig. «Exposition à la publicité en ligne pour les paris sportifs : Une recherche exploratoire autour de la Coupe du monde de football 2022». Lausanne : Groupement Romand d'Étude des Addictions (GREA), février 2024. <https://grea.ch/actualites/rapport-sur-lexposition-a-la-publicite-en-ligne-pour-les-paris-sportifs/>

Notari L., Vorlet J., Kuendig H., (2023). *Les jeux vidéo Free-to-Play : entre jeux vidéo et jeux de hasard et d'argent*, Lausanne : Addiction Suisse & GREA. <https://grea.ch/actualites/jeux-video-gratuits-avec-achats-integres-les-loot-boxes-posent-particulierement-probleme/>

Trouble du jeu vidéo : l'essentiel. Ouvrage collectif sous la direction de Khazaal, Y., Billieux, J., Achab, S., Simon, O., Dufour, M., Benyamina, A. (2024). RMS Edition. ISBN 9782880495411. 200 p. <https://www.revmed.ch/livres/trouble-du-jeu-video-l-essentiel#tab=tab-shop>

Wardle, H., Degenhardt, L., Maronneau, V., Reith, G., Livingstone, C., Sparrow, M., ... & Saxena, S. (2024). *The lancet public health commission on gambling. The Lancet Public Health*, 9(11), e950-e994. [https://www.thelancet.com/journals/lanpub/article/PIIS2468-2667\(24\)00167-1/fulltext](https://www.thelancet.com/journals/lanpub/article/PIIS2468-2667(24)00167-1/fulltext)

Jeanrenaud, C., & Widmer, J. P. (2024). *Le coût indirect du jeu d'argent problématique: une estimation à partir de l'Enquête suisse sur la santé 2017* (No. 24-01). IRENE Institute of Economic Research. https://www.grea.ch/sites/default/files/rapport_couts_indirects.pdf

Baggio, S., Bosson, M., Berle, D., Starcevic, V., Simon, O., & Billieux, J. (2024). *Problematic online behaviors constitute related yet distinct conditions: A cross-sectional study. Computers in Human Behavior*, 108358. <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0747563224002267?via%3Dihub>

ETATS FINANCIERS 2024**Carrefour addictionS****Bilan Consolidé au 31.12.2024**

		CONSO 2023	CONSO 2024	CARRADS	APRET	FEGPAC	RNVP
ACTIFS		551 824,51	430 776,91	4 608 639,95	-1 187 322,57	-2 174 077,78	-816 462,69
ACTIFS CIRCULANTS		477 452,05	348 875,01	4 555 229,05	-1 187 322,57	-2 202 568,78	-816 462,69
Liquidités	A1	358 260,14	299 708,85	121 926,66	1 574,71	55 040,64	121 166,84
Créances résultant de prestations	A2	51 457,16	25 239,93	25 239,93	-	-	-
Autres créances à court terme	A3	-	609,10	609,10	-	-	-
Parties liées - créances	A4	-	-	4 384 136,23	-1 188 897,28	-2 257 609,42	-937 629,53
Comptes de régularisation actifs	A5	67 734,75	23 317,13	23 317,13	-	-	-
ACTIFS IMMOBILISES		74 372,46	81 901,90	53 410,90	-	28 491,00	-
Immobilisations financières	A6	45 628,80	45 770,90	45 770,90	-	-	-
Immobilisations corporelles	A7	28 743,66	36 131,00	7 640,00	-	28 491,00	-
PASSIFS		551 824,51	430 776,91	4 608 639,95	-1 187 322,57	-2 174 077,78	-816 462,69
ENGAGEMENTS COUR TERME		81 697,93	173 670,89	5 321 625,19	-1 487 195,40	-2 778 554,05	-882 204,85
Dettes résultant de prestations	A8	12 596,56	32 842,21	32 842,21	-	-	-
Autres dettes à court terme	A9	2 167,70	27 841,15	27 841,15	-	-	-
Provisions à court terme	A10	46 925,50	48 714,00	48 714,00	-	-	-
Parties liées - dettes	A11	-	-	5 147 954,30	-1 487 195,40	-2 778 554,05	-882 204,85
Comptes de régularisation passifs	A12	20 008,17	14 044,65	14 044,65	-	-	-
Subv. non dépensées à restituer à l'Etat	A13	-	50 228,88	50 228,88	-	-	-
ENGAGEMENTS A LONG TERME		180 325,36	-	-848 654,04	293 278,74	493 788,08	61 587,22
Part du résultat à restituer à l'Etat	A13	180 325,36	-	-	-	-	-
Ecart de consolidation	A13	-	-	-848 654,04	293 278,74	493 788,08	61 587,22
Leasing Véhicule		-	-	-	-	-	-
CAPITAL DES FONDS		86 725,64	97 395,93	-	-	97 395,93	-
Fonds affectés	A14	86 725,64	97 395,93	-	-	97 395,93	-
CAPITAL DE L'ORGANISATION		203 075,58	159 710,09	135 668,80	6 594,09	13 292,26	4 154,94
Thésaurisation au 31.12.12	A15	32 608,79	32 608,79	-	6 594,09	13 292,26	12 722,44
Résultat hors contrat de prestations	A15	-8 567,50	-8 567,50	-	-	-	-8 567,50
Part du résultat à conserver	A13	179 034,29	135 668,80	135 668,80	-	-	-

ETATS FINANCIERS 2024**Carrefour addictionS****Compte de résultat 2024 (1)**

	2024	2023
BACK-OFFICE (BO)	-51 933,86	1 323,62
Subvention cantonale BO	345 168,60	345 171,00
Subvention cantonale (issue Loro)	15 144,00	15 139,00
Subvention cantonale (issue Casino)	20 796,00	20 799,00
Subvention cantonale (issue Dime)	74 940,00	74 938,00
Produits divers	3 681,90	963,70
PRODUITS BO	459 730,50	457 010,70
Charges de personnel	266 393,35	223 122,36
Locaux	155 492,80	155 679,00
Fournitures de bureau	36 698,80	31 577,91
Informatique et téléphonie	22 139,88	19 951,75
Equipement	7 012,50	1 283,50
Révision des comptes	5 000,00	5 000,00
Autres frais généraux	18 616,93	18 740,71
Résultat financier	310,10	331,85
Biens services et marchandises BO	245 271,01	232 564,72
CHARGES BO	511 664,36	455 687,08
ACTIVITES COMMUNES OU ANALOGUES (ACA)	-105 581,78	-73 855,53
Subvention cantonale (issue Loro)	99 941,40	99 941,00
Subvention cantonale (issue Casino)	72 552,00	72 545,00
Subvention cantonale (issue Dime)	343 488,00	343 492,00
Subvention non monétaire Ville de Genève	160,00	0,00
Recettes organisation stands - produits divers	417,30	0,00
PRODUITS ACA	516 558,70	515 978,00
PRESTATION 1 - INFORMATION		
Charges de personnel	281 210,82	284 880,00
Biens, services et marchandises	173 875,90	149 983,61
TOTAL Prestation 1 - Information	455 086,72	434 863,61
PRESTATION 2 - JEUNES		
Charges de personnel	40 740,53	59 232,00
Biens, services et marchandises	784,57	227,70
TOTAL Prestation 2 - Jeunes	41 525,10	59 459,70
PRESTATION 4 - DENORMALISATION		
Charges de personnel	90 120,42	86 433,00
Biens, services et marchandises	2 343,82	5 369,22
TOTAL Prestation 4 - Dénormalisation	92 464,24	91 802,22
10 ans de Carrefour addictionS	33 064,42	6 479,00
Variation du capital des fonds affectés	0,00	-2 771,00
TOTAL CHARGES ACA	622 140,48	589 833,53

ETATS FINANCIERS 2024
Carrefour addictionS
Compte de résultat 2024 (2)

PRESTATIONS SPECIFIQUES	2024	2023
ALCOOL ET CANNABIS	-6 716,40	101 307,59
PRODUIT ALCOOL		
Subvention cantonale (issue dîme)	307 788,00	307 789,00
Autres revenus	9 187,50	4 620,02
Produits stands réduction des risques	26 769,85	6 661,66
Produits projets fds affectés	196 850,00	155 800,00
TOTAL PRODUIT ALCOOL	540 595,35	474 870,68
CHARGES ALCOOL		
PRESTATION 1 - INFORMATION		
Charges de personnel	14 426,73	15 279,00
Biens, services et marchandises	37 872,15	16 886,91
TOTAL Prestation 1 - Information	52 298,88	32 165,91
PRESTATION 2 - JEUNES		
Charges de personnel	168 955,04	112 018,00
Biens, services et marchandises	129 385,54	68 072,79
TOTAL Prestation 2 - Jeunes	298 340,58	180 090,79
PRESTATION 4 DENORMALISATION		
Charges de personnel	8 790,36	7 737,00
Biens, services et marchandises	3 383,68	6 319,39
TOTAL Prestation 4 - Dénormalisation	12 174,04	14 056,39
Projets Mes Choix/SSEJ/BMA/Dénormalisation/ChanGE	169 646,46	82 694,87
Variation du capital des fonds	14 851,79	64 555,13
TOTAL CHARGES ALCOOL ET CANNABIS	547 311,75	373 563,09
TABAC	-6 720,60	28 372,29
PRODUIT TABAC		
Subvention cantonale (issue dîme)	199 092,00	199 097,00
Produits divers	17 150,15	18 553,00
TOTAL PRODUIT TABAC	216 242,15	217 650,00
CHARGES TABAC		
PRESTATION 3 - ADULTES		
Charges de personnel	142 642,30	115 456,00
Biens, services et marchandises	39 415,17	21 165,21
TOTAL PRESTATION 3 - ADULTES	182 057,47	136 621,21
PRESTATION 4 DENORMALISATION		
Charges de personnel	30 623,13	39 968,00
Biens, services et marchandises	9 805,45	653,04
TOTAL PRESTATION 4 - DENORMALISATION	40 428,58	40 621,04
Projet Mois sans tabac	476,70	12 035,46
TOTAL CHARGES TABAC	222 962,75	189 277,71

ETATS FINANCIERS 2024

Carrefour addictionS

Compte de résultat 2024 (3)

PRESTATIONS SPECIFIQUES	2024	2023
JEU	-2 509,33	9 336,09
PRODUITS JEU		
Subvention cantonale (issue Loro)	63 168,00	63 165,00
Subvention cantonale (issue Casino)	60 288,00	60 290,00
Loterie romande formation opérateurs	12 632,00	13 100,00
PILDJ Ligne SOS jeux	6 000,00	6 000,00
Produits divers	15 670,00	1 796,00
Produits fonds affecté	52 600,00	23 500,00
TOTAL PRODUITS JEU	210 358,00	167 851,00
CHARGES JEU		
PRESTATION 1 - INFORMATION		
Charges de personnel	39 592,06	40 602,00
Biens, services et marchandises	16 386,72	1 277,81
TOTAL Prestation 1 - Information	55 978,78	41 879,81
PRESTATION 2 - JEUNES		
Charges de personnel	7 920,52	7 504,00
Biens, services et marchandises	0,00	913,80
TOTAL Prestation 2 - Jeunes	7 920,52	8 417,80
PRESTATION 3 - ADULTES		
Charges de personnel	69 353,81	71 462,00
Charges formation opérateurs	10 000,00	10 000,00
Biens, services et marchandises	3 201,37	3 255,30
TOTAL Prestation 3 - Adultes	82 555,18	84 717,30
Projet Prévention par les pairs	70 594,35	19 318,50
Variation du capital des fonds	-4 181,50	4 181,50
TOTAL CHARGES JEU	212 867,33	158 514,91
TOTAUX Carrefour addictionS	2024	2023
TOTAL PRODUIT	1 943 484,70	1 833 360,38
TOTAL CHARGES	2 116 946,67	1 766 876,32
RESULTAT	-173 461,97	66 484,06
Total charges de personnel	1 376 649,30	1 171 676,36
Dont projets : Mes choix / SSEJ / BMA / Dénormalisation / Mois sans tabac / Prévention par les pairs	205 880,23	97 983,00

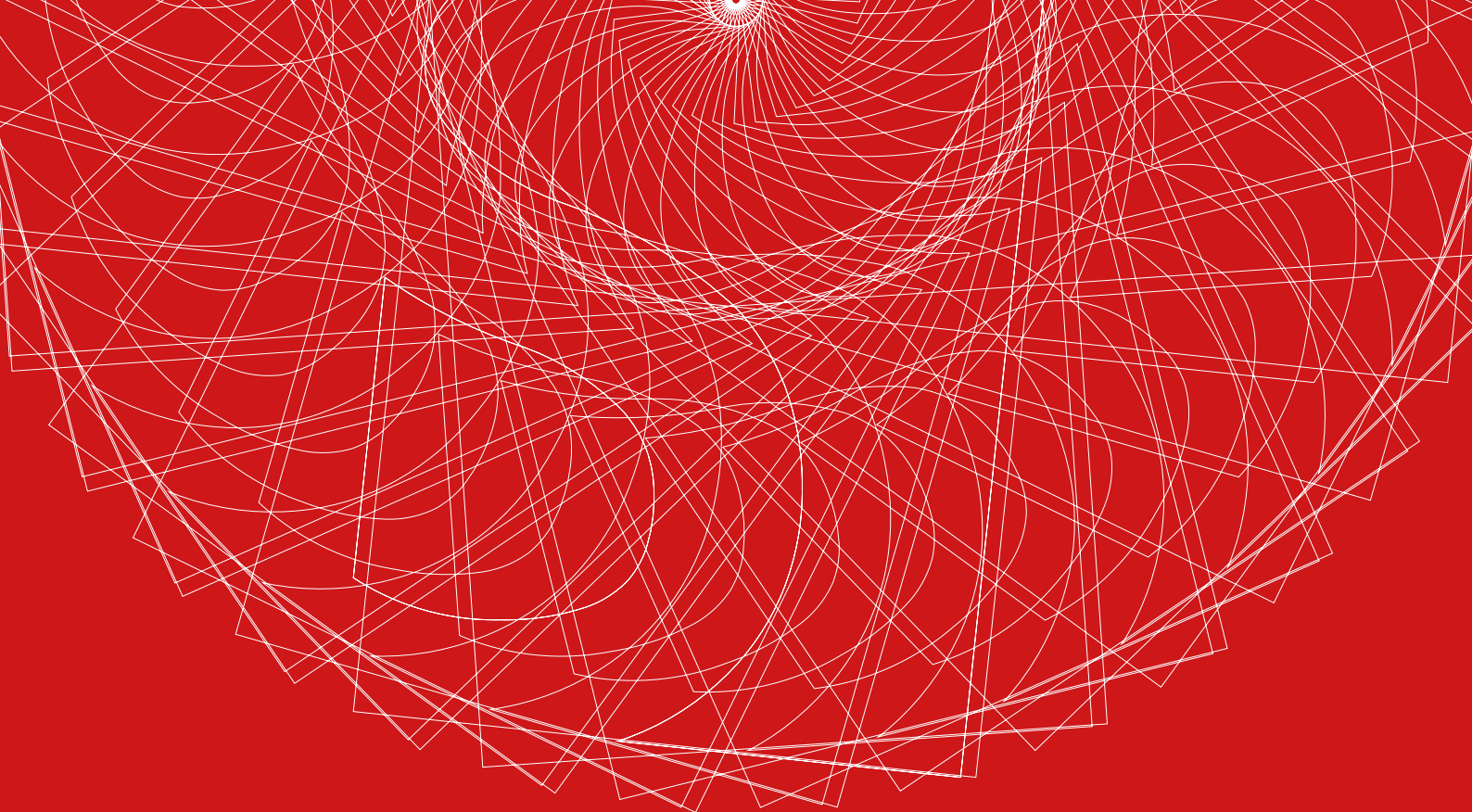
Remerciements

Nos chaleureux remerciements s'adressent :

Aux autorités cantonales pour leur soutien financier et leur appui à nos activités.

Aux membres de nos comités qui mettent à disposition bénévolement leur temps et leur expertise.

À l'ensemble des partenaires qui collaborent activement à nos projets.



CARREFOUR ADDICTIONS

RUE AGASSE 45
1208 GENÈVE – MALAGNOU
022 329 11 69

www.carrefouraddictions.ch
info@carrefouraddictions.ch

Carrefour
addiction 

Avec le soutien de :



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX